



Commission communale de l'accueil

Compte-rendu de la réunion du 22 janvier 2024

Etaient présents :

Pour la composante 1 : Commune de Lierneux :

Anne-Catherine GERMAIN, Présidente de la CCA ;

Marie JANVIER, Représentante de la Commune, Conseillère, membre effectif.

Pour la composante 2 : Les écoles :

Isabelle NIZET, Directrice, Représentante de l'école fondamentale libre subventionnée Sainte-Thérèse, membre effectif ;

Ophélie CAILLET, Institutrice, Représentante de l'école fondamentale autonome de la fédération W-B, membre suppléant ;

Muriel SAUVAGE, Directrice, Représentante des écoles fondamentales communales, membre effectif.

Pour la composante 3 : Les personnes qui confient leurs enfants :

Annick RAICK, Représentante de l'association des parents de l'école fondamentale libre subventionnée Sainte-Thérèse, membre suppléant ;

Yvette BARBETTE, Représentante de l'association des parents de l'école fondamentale communale de Sart, membre suppléant.

Pour la composante 4 : Les acteurs de l'accueil :

Sylvie BECHOUX, Représentante de l'ASBL La Parenthèse aes, milieu d'accueil extrascolaire de l'école fondamentale autonome de la fédération W-B, membre suppléant ;

Béatrice DANIELS, Représentante de l'accueil en milieu extrascolaire communal, membre effectif ;

Aurélien DENOMERENGE, Responsable de projet pour le MAES L'Entre Deux.

Pour la composante 5 : Les associations sportives et culturelles :

Anne-Françoise COULON, Représentante de l'ASBL La Fabrique de la Lienne, membre suppléant.

Invité(e)s :

Dominique THIELEN, Coordinatrice accueil de l'ONE ;

Isabelle DEVAHIVE, Coordinatrice ATL.

Etaient excusés :

Florence DEPREZ, Représentante du milieu d'accueil extrascolaire l'Entre-Deux, membre suppléant ;

Aurélien MENIGER, Représentante des parents de l'école fondamentale libre subventionnée Ste-Thérèse, membre effectif ;

Bernadette RUYSSSEN, Représentante des ateliers créatifs « Le Temps d'une Fugue », anciennement Alibab'art, membre effectif ;

Christine GENDEBIEN, Représentante de l'ASBL « Les Grign'Notes », membre effectif ;

Laurent LAMBOTTE, Représentant de la Commune, Echevin, membre suppléant ;

Marielle GRÉOMMERCH, Représentante de la Commune, membre effectif ;

Sonia DELPERDANGE, Accueillante en milieu d'accueil extrascolaire à l'Interlude ;

Laurence BISSOT, Représentante de l'accueil extrascolaire communal, membre suppléant.

La séance est ouverte à 19h05.

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME CLE DE LA COMMUNE DE LIERNEUX

L'entièreté du dossier de renouvellement d'agrément est mise à disposition des membres présents. Il leur est loisible de le consulter tout au long de la réunion.

Les membres ayant tous reçu la proposition du nouveau programme CLE pour lecture préalable, un Power point, joint au présent compte-rendu, est présenté à l'assemblée.

Il est constitué :

- a. De la temporalité du processus de renouvellement du programme CLE ;

- b. De la présentation des acteurs du programme CLE de la commune ;
- c. De l'explication de la construction du programme CLE ;
- d. Du contenu du dossier d'agrément ;
- e. De l'explication concernant la finalité du programme CLE ;
- f. De la liste des critères d'agrément ;
- g. De la liste des points d'attention sur lesquels la cellule d'agrément s'intéresse ;
- h. Des critères de subventionnement des opérateurs d'accueil ;
- i. Du schéma décisionnel.

En fin de présentation, les membres sont invités à échanger à propos de la proposition du programme CLE.

Dominique THIELEN propose d'éventuellement ajouter un récapitulatif de l'évolution de la population des 3-12 ans depuis le dernier programme CLE.

Les objectifs prioritaires du programme CLE 2024-2029 sont définis comme suit :

ACTIVITES

- a. Renouveler les activités, animations et ateliers pour les enfants qui fréquentent les MAES comme décrit au point 1.1.A.a. ; **(Il s'agit des différentes demandes émises par les enfants lors de l'état des lieux)** ;
- b. Sensibiliser les responsables des différents lieux qui accueillent les enfants durant leur temps libre (MAES, associations sportives et/ou culturelle, stages, ...) sur le fait de proposer un temps d'écoute qui permettrait aux enfants de s'exprimer à propos de l'organisation de leur temps libre.
- c. Continuer le travail de sensibilisation et de développement concernant l'investissement de l'espace extérieur tant au niveau du personnel accueillant, que de celui du corps enseignant qu'auprès des parents ;
- d. Envisager des partenariats pour apporter une aide aux devoirs.

LOCAUX ET MATÉRIEL

- a. Lors des travaux d'agrandissement de l'école fondamentale communale de Sart, sensibiliser le P.O. sur l'importance des différents aspects énoncés au point 1.3.B.a. ;
- b. Apport de matériel type balançoires, toboggan, ... dans les MAES.

STATUT ET FONCTION D'ACCUEILLANTE : VALORISATION

- a. Relayer le manque de statut auprès de l'ONE, de la plateforme ExtrasCOOL, proposer des actions de sensibilisation en équipe accueillante ;
- b. Chaque année, participer à la journée ExtrasCOOL en élargissant l'action à une semaine complète, parler des actions via différents canaux d'information (Bulletin communal, page Facebook, flyers, ...) **(Concernant la journée ExtrasCOOL, au vu des nombreuses absences du personnel accueillant, il est proposé de postposer la semaine au mois d'avril ou de mai).**

FORMATION

Nouveau cycle à partir du 1^{er} mai 2024 jusqu'au 1^{er} mai 2027 : organiser la formation du personnel selon le plan de formation établi au point 1.3.A.e. **(Pour rappel, lors des journées de formation continue auxquelles les accueillantes sont tenues d'assister, il a été convenu que les milieux d'accueil fermeraient).**

COMMUNICATION

- a. Proposer une réunion, en début d'année scolaire, réunissant l'équipe enseignante et l'équipe accueillante, afin de développer une communication directe, sans intermédiaire ;
- b. Echanges inter-réseaux entre les MAES.

INFORMATION

- a. Envoyer les brochures de stages et annuelles à chaque membre de la CCA ;
- b. Améliorer la connaissance des missions de la coordination ATL et de la responsable de projet auprès des membres de la CCA et du corps enseignant ;
- c. Diffuser ces informations via différents canaux déjà utilisés pour les brochures ATL ;
- d. Créer et diffuser un nouveau document pour informer les responsables d'associations sportives et/ou culturelles que le service ATL est un espace de ressources, d'informations et de soutien.
- e. Relance des informations concernant la déclaration de garde.

HORAIRES DES MILIEUX D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Elargir et uniformiser les horaires d'ouverture des MAES.

DIVERS

- a. Retravailler les questionnaires destinés aux opérateurs et aux parents ;
- b. Envisager une enquête intermédiaire pour des tranches d'âges spécifiques ;

- c. Rechercher d'autres moyens de diffusion (Les questionnaires seront envoyés aux écoles qui se chargeront de les envoyer, par mail, aux familles).

Le nouveau programme de Coordination Locale pour l'Enfance est approuvé à l'unanimité.
La séance est clôturée à 20h30.

Le nouveau programme CLE, les différents documents inhérents à la réunion de la CCA du 22 janvier 2024 ainsi que le compte-rendu seront présentés au Conseil communal.

La Présidente
A-C. GERMAIN



La Coordinatrice
I. DEVAHIVE

